1° Lettre du représentant Robert Lindet, commissaire dans le département de l'Eure, par laquelle il rend compte, au Président de la Convention, que les rebelles de l'Eure se sont retirés sur Évreux, que les révoltés ont tiré quatre ou cinq coups de canon et que le chef de brigade Imbert, qui avait le commandement en l'absence du général, a fait les plus sages dispositions ; cette lettre est ainsi conçue :

Les représentants du peuple députés par la Convention nationale dans le département de l'Eure, au Président de la Convention nationale.

Vernon, le 14 juillet 1793, l'an II de la République.

Citoyen Président,

Les rebelles, qui s'étaient approchés de Vernon le 12 et qui avaient été repoussés, ont reparu le 13. L'armée a été au-devant d'eux. Le chef de brigade Imbert, qui avait le commandement de l'armée en l'absence du général, a fait les plus sages dispositions : il a déployé les forces qu'il commandait, avec un avantage qui en a imposé. Les révoltés ont tiré quatre ou cinq coups de canon ; l'armée de la République, qui n'avait jusqu'alors opposé que des évolutions, des marches et des mouvements, attendait l'ordre du général pour repousser la force par la force.

Le général a ordonné aux canonniers de tirer. 30 à 40 coups, tirés avec une extrême vivacité avec 2 pièces de 4, ont forcé les révoltés à quitter le champ de bataille et faire une retraite assez prompte du côté de la ville d'Évreux. Pacy se trouve évacué.

L'armée a bivouaqué ; le général a fait toutes les dispositions nécessaires pour prévenir toute surprise, toute alarme, et repousser les rebelles s'ils se présentent encore.

Quelques citoyens de l'armée de la République ont été légèrement blessés, tous ont montré le plus grand courage, une grande confiance dans la justice de la cause qu'ils défendent et dans le choix des officiers qui les commandent.

Les citoyens Enault, Regnault et Buffardin, officiers de l'état-major, ont reçu ce matin, en visitant les postes, en reconnaissant le terrain, des témoignages de cette confiance.

Le général Sepher arrive ce soir; l'armée se trouve aujourd'hui assez pourvue d'artillerie pour n'avoir plus à redouter celle qui existait à Évreux.

Le département de Seine-et-Oise a envoyé ce matin des cartouches et des gargousses que nous lui avions demandées et qui doivent être remplacées par le département de la guerre.

Le service se fait avec autant de zèle que d'exactitude, il est essentiel de profiter de la disposition des esprits. On veut étouffer promptement un germe de guerre civile apporté dans ce département par quelques rebelles réfugiés dans le Calvados qui ont séduit et égaré quelques jeunes gens de divers départements.

Puisaye commandait le 13, le corps des révoltés.

Si le contingent de Paris, si le bataillon et l'escadron de Seine-et-Oise s'empressent de voler à la défense de leurs frères d'armes, ou si la seule compagnie des canonniers de la Halle au blé veut se rendre au camp, le département de l'Eure sera bientôt délivré de l'oppression et du joug qu'il n'a supporté quelques jours, que parce qu'il n'avait plus d'armes et qu'il avait confié toutes celles qu'il avait eues aux citoyens qui combattent sur le Rhin et l'Escaut.

Nous prions la Convention nationale de continuer de donner son attention à la répression entière des troubles excités par les rebelles réfugiés dans le Calvados et d'augmenter l'activité des mesures et des moyens jusqu'à ce que le foyer soit éteint.

Le général Sepher et l'adjudant général Boullanger ont été reçus au milieu des applaudissements et des cris de : « Vive la République » ; ils ont préparé à Mantes les dispositions nécessaires à l'exécution du plan. Les habitants des campagnes prennent le plus vif intérêt au succès de ces mouvements, ils veulent tous combattre pour la Constitution et pour l'affermissement de vos lois.

R. Lindet.

2° Lettre du représentant Robert Lindet, commissaire dans le département de l'Eure, par laquelle il rend compte que les rebelles de ce département se sont retirés sur Évreux et demande qu'on lui envoie la compagnie de canonniers de la section de la Halle ; elle est ainsi conçue :

Les représentants du peuple députés par la Convention nationale dans le département de l'Eure, aux représentants du peuple composant le comité de Salut public.

Vernon, le 14 juillet 1793, l'an II de la République.

Les rebelles se sont présentés le 13 auprès de Vernon. L'armée de la République a été au-devant d'eux, a essuyé 5 coups de canon dont quelques citoyens ont été légèrement blesses et a attendu avec constance et avec courage l'ordre du général.

Les canonniers ont enfin reçu l'ordre de tirer. 30 ou 40 coups de canon tirés avec 2 pièces faisant un feu très vif ont obligé les rebelles a faire leur retraite vers la ville d'Évreux. en laissant un caisson sur le champ de bataille.

Le général Sepher arrive aujourd'hui avec des pièces d'artillerie.

Le département de Seine-et-Oise nous a envoyé 3000 cartouches et 100 gargousses que nous vous prions de faire remplacer par le département de la guerre.

Veuillez bien faire exécuter les arrêtés pris pour la défense du département de l'Eure et vous faire rendre compte de leur exécution. Ordonnez le plus prompt départ des forces promises à ce département, ou plutôt bornez-vous à nous envoyer, au lieu du contingent de Paris, la compagnie des canonniers de la section de la Halle.

Comptez que la plupart des citoyens égarés par le Donjon de Caen n'attendent que l'occasion de pouvoir avec sûreté se détacher de la conspiration ou du système de révolte. Les habitants des campagnes s'arment avec enthousiasme et brûlent de se signaler dans une occasion où ils pénètrent bien que la force des armes est l'appareil et que la raison est le moyen qui fera triompher la liberté.

Nous avons un état-major bien complet, bien composé et qui inspire la confiance.

Pour assurer le succès des opérations il serait nécessaire qu'au lieu d'insister sur le contingent de Paris, vous chargeassiez le ministre de la guerre d'adresser une réquisition aux canonniers de la section de la Halle. Cette compagnie, très instruite, ne partira pas sans une réquisition, mais elle partira si elle est requise.

Évreux restera bientôt seul et nous appellera pour le délivrer de l'oppression. Nous remplirons vos engagements : nous vous remercions de nous avoir mis à portée de les remplir par la nature des instructions données aux généraux. Nous ferons en sorte que cette guerre ne coûte ni larmes ni soupirs.

R. Lindet.

3° Lettre de Bouchotte, ministre de la guerre, par laquelle il fait passer à la Convention copie d'une lettre du même représentant, datée de Mantes, le 15; cette lettre renferme les mêmes détails, les mêmes observations et les mêmes demandes que celle du 14. Le représentant du peuple ajoute seulement que les généraux Sepher et Boullanger sont allés de Mantes à Vernon, d'où ils doivent, dans la soirée, revenir à Mantes ; que les citoyens Enault, Bussardin et Regnault ont visité tous les postes, reconnu toutes les places, et que partout ils ont reçu des marques éclatantes de la satisfaction générale.

Il termine en disant que les bois de Pacy ne sont plus au pouvoir des rebelles et qu'au moment où il écrit sa lettre on y danse la Carmagnole.

Lettre de Félix Wimpfen, se disant général des armées départementales, au général Custine.

Je profite de l'occasion, mon cher maître, pour me rappeler à votre souvenir. La nouvelle de la prise de Pacy

vous est sans doute parvenue. Plaise au Ciel que la cruelle anarchie soit anéantie par vos soins ! Vous avez l'admiration de toute l'Europe militaire ; vous mériterez la reconnaissance de tous les hommes libres.

Cambrai, le 15 juillet.

La nouvelle de la prise de Pacy ne m'est point parvenue ; mais j'avoue que je la regarde comme un attentat à l'unité et l'indivisibilité de la République. Vous m'avez mal jugé. Du moment que Vous êtes revêtu d'une qualité que vous ne tenez pas de la loi, je dois vous regarder comme le chef des factieux.

Je romps toute correspondance avec vous, jusqu'à ce que vous vous montriez vraiment républicain et digne des lauriers de Thionville.

Custine.